

Communiqué

Publicitas et Tamedia concluent un nouvel accord de collaboration

Lausanne et Zürich, le 21 décembre 2007 – Publicitas et Tamedia ont conclu un nouvel accord de collaboration au plan de l'acquisition et de la transmission d'annonces. Cette convention entre en vigueur le 1.1.2008 et remplace celle de 2005 . Elle tient compte des derniers développements intervenus dans le marché de l'intermédiation d'annonces, notamment en ce qui concerne la concurrence des offres dans internet .

Cet accord traduit la volonté des deux parties de placer leur relation dans une perspective durable. Il permet aux annonceurs de continuer à transmettre leurs ordres aux titres Tamedia au travers du réseau de vente de Publicitas.

Pour de plus amples renseignements:

Rainer Sauser, Publicitas, +41 79 250 71 89, rsauser@publicitas.ch
Christoph Zimmer, responsable de la communication de Tamedia, +41 44 248 41 35,
christoph.zimmer@tamedia.ch